Document généré le 4 juil. 2025 13:24

Études d'histoire religieuse

L’ascendance familiale de Jean Langevin : petite histoire des réseaux de pouvoir dans la colonie laurentienne, 1650-1850

Jean-René Thuot

Volume 90, numéro 2, 2024

Mgr Jean Langevin (1821-1892)

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1114829ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1114829ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)
1920-6267 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Thuot, J.-R. (2024). L’ascendance familiale de Jean Langevin : petite histoire des réseaux de pouvoir dans la colonie laurentienne, 1650-1850. *Études d'histoire religieuse*, *90*(2), 21–39. https://doi.org/10.7202/1114829ar

Résumé de l'article

Les chroniqueurs et les historiens ayant fait état du parcours de l’évêque Jean Langevin ont tous souligné son talent politique indéniable, l’étendue de ses réseaux et l’importance de ses réalisations à la tête du diocèse rimouskois. Aucun n’a toutefois fait état du bagage familial de Jean Langevin, qui éclaire pourtant la trajectoire de l’évêque et de sa famille. Le portrait de son ascendance familiale offre une incursion au sein des réseaux de pouvoir de la colonie laurentienne et permet de saisir plus largement les contours d’une *mémoire du pouvoir* qui concourt à la formation de l’élite politique canadienne.

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2024

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

SCHEC, Études d'histoire religieuse, 90/2 (2024), 21-39

L'ascendance familiale de Jean Langevin : petite histoire des réseaux de pouvoir dans la colonie laurentienne, 1650-1850[1]

Jean-René Thuot[2]

Résumé : Les chroniqueurs et les historiens ayant fait état du parcours de l'évêque Jean Langevin ont tous souligné son talent politique indéniable, l'étendue de ses réseaux et l'importance de ses réalisations à la tête du diocèse rimouskois. Aucun n'a toutefois fait état du bagage familial de Jean Langevin, qui éclaire pourtant la trajectoire de l'évêque et de sa famille. Le portrait de son ascendance familiale offre une incursion au sein des réseaux de pouvoir de la colonie laurentienne et permet de saisir plus largement les contours d'une *mémoire du pouvoir* qui concourt à la formation de l'élite politique canadienne.

Abstract: Historians who have written about Bishop Jean Langevin emphasize the great capacities of the man, particularly the way he was able to use his powers to govern the diocese of Rimouski. Most analyses focus on the exercise of power in real-time, but studies on how the bishop and his family were able to gain that sort of influence within the institutional structure have been very limited. A closer look at the political cultural background of the Langevin family in the St. Lawrence valley since the beginnings of the colony offers a portrait

1. Nous tenons à remercier Jean-Pierre Pepin, de l'Institut Drouin, qui nous a permis l'accès aux registres paroissiaux numérisés. Merci également à Normand Robert, de la Société historique Archiv-Histo, pour l'accès à la banque de données *Parchemin* non publiée.

2. Jean-René Thuot est professeur d'histoire au Département des lettres et humanités de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Spécialiste du monde rural, ses publications portent sur les élites locales, l'évolution des paysages bâtis, la construction de la mémoire et les processus de patrimonialisation. Membre régulier du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), il a notamment codirigé avec Thierry Nootens l'ouvrage collectif *Les figures du pouvoir à travers le temps – Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVIIe-XXe siècles*, publié en 2012 aux Presses de l'Université Laval.

of the power networks from which they arise, and provides an outline of the *memory of power* that contributes to the formation of the Canadian political elite.

L'évêque Jean Langevin (1821-1892) a laissé sa marque dans le paysage politico-religieux du Québec de la seconde moitié du XIXe siècle. Avec ses frères Edmond et Hector-Louis, il a participé à tracer les contours d'une dynamique politique canadienne qui allait assurer la transition vers la nouvelle réalité continentale. Pourtant, si son parcours haut en couleurs et son réseau de sociabilité influent semblent relever du lieu commun, aucune véritable étude ne s'est intéressée à circonscrire l'héritage familial dont il a pu bénéficier[3]. Outre le fait que Jean Langevin ait été le fils de Jean et de Sophie Laforce, et qu'il ait grandi à Québec, on sait peu de choses sur le legs des générations qui l'ont précédé. Noël Bélanger, rédacteur de sa notice biographique dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, réserve un court paragraphe à son enfance avant de se faire l'observateur attentif de son parcours d'enseignant, d'homme d'Église et d'homme politique[4]. Andrée Désilets est tout aussi silencieuse dans la notice consacrée à son frère Hector-Louis Langevin, à la différence qu'elle y glisse quelques remarques sommaires sur son ascendance paternelle en terre canadienne :

---

3. Voir notamment Andrée DÉSILETS, *Hector-Louis Langevin : un Père de la confédération canadienne (1826-1906)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 461 p. ; Gérald GARON, « Monseigneur Langevin, évêque d'action », dans Marie-Ange CARON et coll., *Mosaïque rimouskoise – Une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du 150e anniversaire de la paroisse St-Germain, 1979, p. 287-311 ; Sylvain GOSSELIN, « L'opposition entre Mgr Langevin et le clergé de Bonaventure lors de l'élection provinciale de 1890 », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XI, nº 2, avril-juin 1985, p. 58-63 ; Raphaël THÉRIAULT, « Mgr Langevin : de la pensée à l'action », *L'Estuaire – Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent*, vol. XXII, nº 1 (54), janvier 1999, p. 42-45 ; Noël BÉLANGER, « Langevin, Jean » [1990], dans *Dictionnaire biographique du Canada,* vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/langevin_jean_12F.html ; Jean LEBLANC, « Langevin, Jean-Pierre-François Laforce dit, 1821-1892 », dans Jean LEBLANC, dir., *Dictionnaire biographique des évêques catholiques du Canada. Les diocèses catholiques canadiens des Églises latines et orientales et leurs évêques : repères chronologiques et biographiques, 1658-2012*, Montréal, Wilson et Lafleur, 2012, p. 572-574. Pour cette dernière référence, on note toutefois la conversion erronée du prénom « Laforce » en patronyme pour l'évêque. Enfin, il faut relever les nombreuses références à Jean Langevin et sa famille dans l'ouvrage de Jean Cimon sur la bourgeoisie rimouskoise de la seconde moitié du XIXe siècle. Voir Jean CIMON, *Ulric J. Tessier : la bourgeoisie francophone au XIXe siècle*, Sillery, Septentrion, 1997.

4. N. BÉLANGER, « Langevin, Jean ».

> Jean Bergevin, dit Langevin, se marie à Québec le 26 novembre 1668 avec Marie Piton […] Ses descendants demeurent des terriens jusqu'au début du XIXe siècle, au moment où Jean, le père d'Hector-Louis, délaisse l'agriculture pour devenir commerçant et fonctionnaire à Québec. Son mariage […] avec Sophie Laforce, fille du notaire Pierre Laforce, consacre son ascension sociale[5].

À la lecture de ce passage, on demeure sous l'impression que l'un des Pères de la Confédération et son frère Jean, futur évêque de Rimouski, sont pratiquement issus d'une génération spontanée d'hommes d'influence. Cette représentation de leurs aïeuls paternels, « demeurés terriens » pendant la majeure partie de leur parcours laurentien, suggère une transition « de l'ombre vers la lumière », où le passage de l'agriculture vers le commerce apparaît comme un moment de rupture et où les paramètres de la reproduction sociale sont bouleversés. Si ces notices biographiques laissent d'une part deviner une perspective historienne où l'appartenance à l'élite canadienne ne se conjugue que difficilement avec le monde agricole, on demeure d'autre part étonné du peu d'attention accordée à la famille maternelle des Laforce, qui semble pourtant responsable d'une part significative de l'ascension sociale des Langevin. Certes, le rôle réservé aux femmes dans la construction identitaire demeure aujourd'hui encore un angle mort des études sur les cercles élitaires québécois préindustriels – mis à part le rôle exercé par celles issues de familles nobles[6]. Dans un cas comme dans l'autre, on retient surtout que ces notices ne livrent que très peu d'informations sur les antécédents familiaux de ces individus d'exception du paysage politique canadien de la seconde moitié du XIXe siècle.

Malgré la multiplication des études sur les processus de reproduction sociale dans le monde préindustriel menées au cours de ces vingt dernières années, la construction de la culture politique attachée à ces processus n'a retenu l'attention que de peu de chercheurs[7]. En effet, si elle fut évoquée en termes plus génériques à travers l'histoire des idées ou de

---

5. Andrée DÉSILETS, « Langevin, sir Hector-Louis » [1994], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/langevin_hector_louis_13F.html.

6. Voir par exemple Benoît GRENIER, « Femmes et propriété seigneuriale au Canada (XVIIe-XIXe siècles) : les formes de l'autorité des "seigneuresses" », *Histoire, Économie & Société*, vol. 4, 2019, p. 5-27.

7. Les travaux d'Allan Greer et de Christian Dessureault n'ont connu que peu de suites. Voir Alan GREER, *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993; Christian DESSUREAULT, *Le monde rural québécois aux XVIIIe et XIXe siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs*, Montréal, Fides, 2018.

l'imprimé[8], ou encore traitée de manière plus systématique pour certaines périodes – notamment celle des rébellions[9] –, cette culture de l'espace politique public demeure largement méconnue. Elle s'alimente à une certaine *mémoire du pouvoir* qui se transmet à l'intérieur des familles au fil des générations. Une mémoire qui relève en partie de l'inconscient, mais qui s'exprime également par des rituels culturels divers[10]. L'étude du bagage familial transmis de génération en génération, avec les outils de la microhistoire, recèle ainsi un potentiel intéressant pour mettre au jour la capacité ou la *qualité* de représentation dont certains réseaux familiaux sont porteurs. Or, à ce jour, les travaux qui examinent la culture du pouvoir se limitent pour l'essentiel à mesurer les processus de transmission sur seulement trois ou quatre générations (soit à l'intérieur de quelques décennies)[11], tout en négligeant le plus souvent de porter attention aux branches maternelles. Appréhendée sur une longue période, la trajectoire des cercles familiaux peut offrir de nouvelles perspectives sur la construction, l'évolution et la mémoire des réseaux de pouvoir préindustriels en Amérique française – faisant du même coup écho aux réflexions de Caroline-Isabelle Caron sur le patrimoine symbolique au sein des mémoires familiales contemporaines[12].

Nous proposons donc ici de remonter le fil de l'ascendance paternelle et maternelle de Jean Langevin pour tenter d'éclairer les facteurs qui concourent à le construire comme homme de pouvoir d'exception. Nous retracerons ainsi à grands traits le parcours parallèle des familles Langevin et Laforce dans la vallée du Saint-Laurent sur deux siècles – une première pour ce type d'étude sociale. La démarche permettra

---

8. Voir entre autres Yvan LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000 ; Michel DUCHARME, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques (1776-1838)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010.

9. A. GREER, *The Patriots and the People.*

10. Les travaux de Benoît Grenier sur la mémoire associée au régime seigneurial représentent un jalon à ce chapitre. Voir notamment Benoît GRENIER, *Persistances seigneuriales. Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec depuis son abolition*, Québec, Septentrion, 2023.

11. La capacité à mobiliser le capital social dans l'espace public a notamment été observée dans un cadre rural sur l'espace de quatre décennies au XIXe siècle. Voir Jean-René THUOT, *D'une assise locale à un réseau régional. Élites et institutions dans la région de Lanaudière (1825-1865)*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2008, p. 153-156.

12. Voir Caroline-Isabelle CARON, « Patrimoine, généalogie et identité : la valorisation de la mémoire familiale au Québec et en Acadie au XXe siècle », *Enfances, Familles, Générations*, nº 7, automne 2007. DOI : https://doi.org/10.7202/017785ar.

de faire état des réseaux de pouvoir desquels Jean Langevin est issu[13]. Le dernier segment est consacré à quelques remarques sur l'entretien de son propre réseau, à l'époque où il occupe ses fonctions d'évêque de Rimouski. Le cas de Jean Langevin devrait favoriser une meilleure compréhension des conditions d'accès des hommes du XIXe siècle aux plus hautes fonctions de gouvernance du pays, à la fois dans le champ laïc et dans le champ religieux.

L'ascendance paternelle : quelques éphémérides sur le parcours Langevin

Les trois premières générations de la famille Langevin – mieux connue comme Bergevin dit Langevin – à fouler le sol de la vallée du Saint-Laurent étaient affairées au travail de la terre, comme la plus grande part des premiers colons européens d'Amérique. Le premier de la lignée dans la vallée du Saint-Laurent, Jean Bergevin (1635-1703) – un soldat du régiment de Carignan –, épouse Marie Piton en 1668 et s'établit comme cultivateur dans le secteur de Beauport. Son fils Louis (1681-1743), époux de Marguerite Tessier, prendra pied dans le même secteur, tout comme son petit-fils Louis Bergevin fils (1711-1799)[14], époux de Marie-Josephte Parent (et arrière-grand-père de Jean Langevin). Sans être nécessairement au-devant de la scène locale, la famille Bergevin bénéficie d'un capital social enviable dans sa communauté. D'abord en vertu de l'ancienneté de son établissement dans le terroir – et à ce titre d'une des principales familles terriennes de Beauport –, et ensuite par sa relation privilégiée avec les cercles de la notabilité institutionnelle locale. La présence des Bergevin dit Langevin dans les conseils de fabrique tout au long du XVIIIe siècle est un signe sans équivoque de cette participation aux premiers cercles de notables ruraux, à laquelle s'ajoutent des accointances avec le corps des officiers de milice[15]. Louis Bergevin père et fils siégeront ainsi comme marguilliers de la paroisse

13. Nous sommes bien conscient des limites de cet échantillonnage qui prend seulement à témoin les ascendances maternelle et paternelle *directes* de Langevin. Nous jugeons que cette méthode permet néanmoins d'offrir un indicateur potentiel des antécédents.

14. La mémoire familiale en conserve le souvenir d'un « cultivateur et maître maçon ». Voir Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Fonds Famille Hector-Louis Langevin (P134), boîte 45, notes sur la famille.

15. L'occupation d'une charge d'officier de milice par Jean Langevin (v. 1670-1743, marié à Marguerite Meunier en 1702), l'un des fils du fondateur de la lignée, et la présence du capitaine de la paroisse comme témoin lors de l'inhumation de l'arrière-grand-père de Jean Langevin attestent notamment ces liens.

de Beauport aux côtés des familles Parent, Marcoux, Giroux, Bélanger et Vallée[16]. Enfin, les réseaux de sociabilité de la famille Bergevin sont également le reflet de l'acquisition d'un certain statut : en témoignent la présence du seigneur Duchesnay comme témoin lors du mariage de Louis Bergevin fils[17], ou encore le fait que l'un des fils de ce dernier épouse la fille du notaire royal de Beauport[18].

Le grand-père oublié, Jean-Barthélémy Bergevin dit Langevin

L'évêque Jean Langevin ne connut pas son grand-père, Jean-Barthélémy (1746-1799). Sa mort prématurée à 52 ans dans des circonstances singulières participa à incliner la trajectoire familiale des Bergevin. Le futur évêque raconte lui-même le fil des événements dans ses *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport* en 1863 :

> Mon aïeul, Jean Bergevin dit Langevin […] est mort en 1801 à la Canardière[19] asphyxié avec deux ou trois autres personnes, dans un puits, où il était descendu pour porter secours à un ami. Son épouse s'est mariée en secondes noces à François Huot, Ecuier, membre du Parlement pour le Comté de Hampshire : ils ont eu un fils, Hector Simon Huot, Ecuier, Avocat et membre du Parlement, mort protonotaire à 43 ans, distingué par son zèle pour l'éducation[20].

Le récit livré par Langevin sur son grand-père contient plusieurs imprécisions, qui trahissent en quelque sorte la nature de la relation qu'il entretient avec sa mémoire familiale paternelle. L'acte de sépulture révèle effectivement que Jean-Barthélémy Bergevin dit Langevin serait décédé à la Canardière, mais les événements se seraient plutôt produits en juin de l'année 1799[21]. Le futur évêque ne fait aucune mention de la profession exercée par son grand-père, présenté comme « cultivateur »

---

16. Jean LANGEVIN, *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, Québec, Imprimeur C. Darveau, 1863, p. 227. L'exemplaire consulté est conservé au Centre Joseph-Charles Taché.

17. Registres d'état civil du Fonds Drouin (RFD), paroisse de Beauport, 23 novembre 1734 : Mariage entre Louis Bergevin et Marie-Josephte Parent.

18. Jacques Bergevin, fils de Louis et de Marie-Josephte Parent, épouse le 20 juillet 1767 à Beauport Josèphe-Andrée Parent, fille du notaire Pierre et de Jeanne Chevalier.

19. La Canardière correspond possiblement à un lieu aménagé pour la chasse aux canards près de la ferme du Séminaire de Québec. Voir à cet effet la fiche toponymique du chemin de la Canardière de la Ville de Québec à l'adresse suivante : http://www.ville.quebec.qc.ca/toponymie/repertoire/fiche.aspx ?IdFiche=373.

20. J. LANGEVIN, *Notes sur les archives*, p. 254.

21. Jean-Barthélémy Bergevin dit Langevin est décédé le 8 juin 1799 et sa dépouille sera inhumée dans le cimetière des Picotés à Québec. Voir RFD, paroisse de Notre-Dame de Québec, 11 juin 1799 : Sépulture de Jean Bergevin dit Langevin.

dans le même acte. Omission volontaire ? Les circonstances du décès demeurent obscures : mort « avec deux ou trois autres personnes » dans le même puits, pour secourir « un ami » ? Le nom de sa grand-mère – Françoise Villers, qui meurt alors que Jean n'a qu'un an – n'est pas non plus évoqué[22].

En fait, l'anecdote racontée par Langevin semble surtout lui servir à faire étalage de sa filiation avec la famille Huot, dont le parcours prestigieux participe à tisser la toile de fond qui concourt à légitimer son propre parcours dans les hautes sphères publiques. Pourtant, la rencontre entre François Huot et la veuve Villers n'a rien d'un hasard : à titre de gros exploitants, les Bergevin dit Langevin et leur parenté se commettent déjà dans les initiatives commerciales. Le beau-frère de Jean-Barthélémy Bergevin, Simon Doucet, est marchand à Québec tout comme son beau-père, Jacques-Joseph Villers, qui endosse le titre de bourgeois en plus d'être titulaire d'une charge de capitaine de milice[23]. Le neveu de Jean-Barthélémy Bergevin dit Langevin, le marchand Michel Clouet[24], est l'associé de François Huot depuis 1796 ; à l'occasion du remariage de la veuve Françoise Villers avec ce même Huot en 1801, son défunt mari est présenté comme passager[25], c'est-à-dire hôtelier[26]. Ces informations ne sont toutefois pas relevées par Jean Langevin dans ses notes sur Beauport, un choix qui a pu participer à incliner le récit des antécédents familiaux des futurs biographes des frères Langevin. L'influence de la famille Huot, franchement ancrée dans les réseaux des membres des professions libérales et de la petite bourgeoisie marchande du tournant du XIXe siècle, pèse lourd sous la plume de l'évêque en 1863.

---

22. Un récit détaillé des événements de juin 1799 est tout de même passé à la postérité, colligé dans un album de coupures ayant appartenu à un membre de la famille Langevin. Ce récit met en scène le décès de quatre individus – parmi lesquels Jean-Barthélémy Langevin – près du « Pont de Dorchester ». Voir BAnQ, Fonds famille Hector-Louis Langevin (P134), boîte 39.

23. BAnQ, greffe Louis Miray, 9 avril 1794 : Cession et abandon de terre située à Beauport, par Françoise Miette, veuve de Joseph Villers, capitaine de milice, à Simon Doucet et Suzanne Villers, et Jean Bergevin dit Langevin et Françoise Villers.

24. Michel Clouet est le beau-frère de l'avocat et journaliste Étienne Parent. Voir Céline CYR, « Clouet, Michel » [1988], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/clouet_michel_7F.html.

25. Voir RFD, paroisse de Charlesbourg, 10 octobre 1801 : Mariage de François Huot, négociant, veuf de Marie Robitaille, et Françoise Villers, veuve de Jean Bergevin dit Langevin, passager.

26. Selon l'usage du temps. Voir LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, p. 499.

Jean Langevin père, un membre de la petite bourgeoisie

Compte tenu de ce qui précède, il n'est guère surprenant de voir Langevin réserver les lignes les plus glorieuses de ses éphémérides familiales à son père, également prénommé Jean (1785-1870). Pour lui, en s'attachant aux cercles d'élites libérales de la capitale, Jean Langevin père s'éloigne de la société terrienne à laquelle appartiennent ses aïeuls[27]. Présenté comme un serviteur de l'État de tous les instants, c'est davantage pour sa constance que pour sa superbe qu'il trouve sa place dans le récit du futur évêque :

> Mon père, né le 25 décembre 1785, après s'être livré au commerce[28], remplit le premier la charge de greffier de la Cité, lors de l'incorporation de Québec en 1832. En 1836, il fut nommé secrétaire du Bureau chargé d'examiner les réclamations des miliciens et le 1er octobre 1837, Assistant-Secrétaire civil. Il a exercé la première de ces charges jusqu'au 31 décembre 1840, et la seconde jusqu'au 3 mai 1841. En septembre de cette dernière année, il devint greffier de la Municipalité du Comté de Québec ; il résigna cette place le 31 janvier 1843, et trois mois après il fut préposé à la direction de la correspondance française dans le Bureau des Terres de la Couronne[29].

La fin de sa présentation prend des airs d'éloge funèbre, même si le principal intéressé n'a pourtant pas encore rendu l'âme :

> La fatigue, causée par ses longs travaux, l'a porté à résigner cet emploi en 1855. Il a rendu de grands services à la ville de Québec comme Juge de paix, et comme membre du Bureau de Santé dans les temps désastreux du choléra, aussi bien qu'à l'Église, comme marguillier de la Cathédrale et membre du Conseil de la Propagation de la Foi[30].

Le service public – ou le service à la Nation – représente tout dans le tableau esquissé, qui s'apparente à celui qu'on peut retrouver dans les notices nécrologiques du temps[31]. À cette même époque, un nouveau

---

27. Andrée Désilets insiste également sur le passage salvateur de la « société terrienne » au « monde des affaires » de l'ascendance paternelle Langevin, en ciblant pour sa part l'influence de la famille Villers comme la plus déterminante. Voir A. DÉSILETS, *Hector-Louis Langevin,* p. 8-9.

28. Jean Langevin faisait notamment le commerce des livres dans la Haute-Ville de Québec. Voir BAnQ, Fonds Livres rares, cote Z 286 C35 C357 1822 : *Catalogue de livres nouvellement reçus de France et à vendre par Jean Langevin*, Québec, s.n., 1822, 4 p.

29. J. LANGEVIN, *Notes sur les archives*, p. 254-255.

30. J. LANGEVIN, *Notes sur les archives*, p. 254-255. Jean Langevin père est également très actif sur le marché immobilier de Québec dans les années 1840-50.

31. Jean-René THUOT, « La construction des représentations de l'homme de pouvoir dans la société rurale québécoise, 1820-1890 : réflexions autour des notices nécrologiques », dans Thierry NOOTENS et Jean-René THUOT, *Les figures du pouvoir*

canton – « Langevin », dans le comté de Dorchester – est nommé à la mémoire de celui qui fut l'un des premiers fonctionnaires du département des terres de la Couronne[32].

Figure 1. BAnQ (Québec), Fonds J.E. Livernois Ltée, « Jean Langevin [père] », J.B. Livernois Photographe Québec, [vers 1860], P560, S2, D1, P621.

Les *Notes* de Jean Langevin prennent soin de s'attarder également sur son oncle, Charles-François Langevin, un marchand bien en vue de Québec[33] qui sera membre du Parlement provincial ; filleul du

à travers le temps – Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVIIe-XXe siècles, Québec, les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 95-107.

32. Pierre-Georges ROY, *Les noms géographiques de la province de Québec*, Lévis, s.l., 1906, p. 235. Le canton a officiellement été ouvert en 1862, à l'époque où le frère de Mgr Jean Langevin, Hector-Louis, est député du comté de Dorchester.

33. Charles Langevin a notamment animé la société de commerce Masson, Langevin et Compagnie. Voir *Dictionnaire des parlementaires québécois* : http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/langevin-charles-3947/biographie.html.

seigneur de Beauport Charles-Michel de Salaberry[34] – bientôt héros de Chateauguay –, son mariage avec la fille d'Augustin-Jérôme Raby[35] en 1813 consacre sa participation aux premiers cercles d'élites de Québec[36]. Le portrait de famille est complété par ses oncles par alliance Jacques Deligny (marchand et représentant à l'Assemblée législative[37]), Jacques Leblond (avocat) et Louis Lagueux (avocat). Ces branches familiales collatérales participent de manière directe à établir le statut des Langevin dans la ville de Québec et ses environs.

* * *

En définitive, le parcours des ascendants Bergevin dit Langevin nous révèle, au-delà des éphémérides colligées par Jean Langevin lui-même, une relation au pouvoir qui se consolide graduellement au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Cet état de fait est d'abord manifeste au point de vue proprement local ; à compter du tournant du XIXe siècle, cette inscription dans les réseaux de pouvoir se répercute également sur le plan régional. Bien réseautée dans la capitale, la parentèle paternelle peut faire valoir son ancienneté dans le terroir, à défaut de pouvoir se parer de la gloire révolue d'une famille qui se serait distinguée par sa bravoure sur les champs de bataille.

L'ascendance maternelle : une trajectoire méconnue

Si le parcours de l'ascendance paternelle de Jean Langevin s'apparente à celui des petites bourgeoisies naissantes à l'aube du XIXe siècle, il en va tout autrement de celui de sa famille maternelle. L'histoire de la lignée des Pépin dit Laforce est liée de près à celle des principaux réseaux d'influence qui animent la colonie française depuis ses débuts, et plus tard la colonie britannique. Étonnamment, bien peu de choses ont été écrites à ce jour sur la famille Pépin dit

34. Charles-François Langevin est baptisé le 1er décembre 1789 à Beauport. Voir RFD, paroisse de Beauport, 11 juin 1799 : Baptême de Charles-François Bergevin dit Langevin.

35. Homme politique, Raby officie comme surintendant de la Maison de la Trinité à Québec pendant de nombreuses années. Voir Roch LAUZIER, « Raby, Augustin-Jérôme » [1987], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, http://www.biographi.ca/fr/bio/raby_augustin_jerome_6F.html.

36. RFD, paroisse Notre-Dame de Québec, 7 janvier 1813 : Mariage de Charles Langevin et Julie Raby.

37. Jacques Deligny sera représentant pour le comté de Berthier de 1814 à 1837.

Laforce, hormis quelques notes éparses relevées dans d'autres entreprises biographiques[38].

La *qualité* de représentation de cette famille dans l'espace public est pourtant perceptible dès l'arrivée du premier de la lignée à immigrer en Amérique. Guillaume Pepin (v. 1607-1697), qui s'installe dans la région de Trois-Rivières vers 1645 où il s'unit à Jeanne Mechin[39], est un cultivateur qui devient rapidement prospère. Bientôt désigné comme « bourgeois » dans les contrats notariés, il est l'un des quelques habitants de la Nouvelle-France à avoir agi comme syndic – élu à plusieurs reprises à Trois-Rivières –, soit la forme la plus primitive de représentation citoyenne à l'époque coloniale dans la vallée du Saint-Laurent. Guillaume Pepin investit également la charge de juge sur la seigneurie de Champlain – où il possède quelques censives –, une fonction souvent occupée par un agent seigneurial ou un personnage important dans les communautés rurales. Il entretient en outre des liens avec les principaux réseaux de marchands et d'administrateurs influents de la Nouvelle-France. Ses fils Étienne et Pierre participent à des activités de traite dans le Haut-Pays, qui les conduisent notamment à joindre l'expédition de Dulhut dans le Haut-Mississipi en 1678 ; on leur attribue d'ailleurs la découverte du Lac Pepin, situé de nos jours entre le Wisconsin et le Minnesota[40].

Les alliances matrimoniales participent de près à configurer la trajectoire de la famille. L'une des filles du couple épouse le notaire royal et juge seigneurial Guillaume Larue : l'union de leur fils Pierre (1652-1722) en 1681 avec Louise Lemire, fille de Jean et de Louise Marsolet, élargit le réseau d'influence. Jean Lemire, syndic à la ville de Québec, est également l'un des charpentiers les plus marquants de son temps, bénéficiant d'un prestigieux réseau de clients dans toute la vallée du Saint-Laurent. En vertu de cette union, Pierre Pépin dit Laforce devient le beau-frère de l'ingénieur du roi Gédéon de Catalogne, de même que l'oncle par alliance du chirurgien-major François-Xavier Lajus et du prolifique notaire montréalais Jean-Baptiste Adhémar. Grand propriétaire foncier comme son père, il porte le titre de capitaine

38. À titre d'exemple, on peut citer les quelques notes sur les Pepin dit Laforce rédigées par François Daniel, à partir du portrait dédié à la famille Guy. Voir François DANIEL, *Nos gloires nationales ou Histoire des principales familles du Canada*, Montréal, Imprimeur-éditeur Eusèbe Sénécal, 1867, vol. 2, p. 269-272.

39. Le moment et le lieu précis de l'union, survenue vers 1645, n'ont pas été répertoriés à ce jour.

40. Voir notamment Antoine d'ESCHAMBAULT, « La vie aventureuse de Daniel Greysolon, sieur Dulhut », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, nº 3, 1951, p. 320-339.

de milice successivement pour la seigneurie de la Baie et le secteur de Nicolet ; à ce titre, il est un agent de premier ordre dans l'organisation de la colonisation sur les terroirs neufs, comme son père Guillaume avant lui.

De la vallée du Saint-Laurent au continent

La descendance du couple Pépin-Laforce/Lemire se disperse dans la vallée du Saint-Laurent et au-delà, profitant notamment de ses entrées à Montréal. L'aîné de la famille, Pierre Pépin dit Laforce fils (1683-1757) – l'arrière-arrière-grand-père de Jean Langevin – contracte une union en 1714 avec Michelle Leber, nièce du puissant marchand montréalais Jacques Leber[41]. Le rayon d'action du réseau de parenté devient continental avec cette troisième génération, en phase avec les activités militaires et commerciales les plus importantes de la colonie. Les Pépin dit Laforce deviendront des agents administratifs de premier plan dans l'appareil de défense de la colonie française, et bientôt dans les opérations de guerre. Actif dans le négoce, Pierre fils agit comme capitaine de milice à Laprairie dès les années 1720, obtenant de plus une commission d'arpenteur royal[42] ; mais c'est dans ses fonctions de garde-magasin du roi qu'il se démarque. À ce titre, il travaille au service du roi dans l'ensemble du réseau de places fortifiées à travers la Nouvelle-France, notamment au fort Pontchartrain de Saint-Louis (aujourd'hui Détroit), au fort Chambly, au fort Niagara (aujourd'hui Youngstown, N.Y.), au fort de la Présentation (aujourd'hui Ogdensburg, N.Y.)[43]. Les enfants de l'union Pépin-Laforce/Leber sont exemplaires du point de vue d'une reproduction sociale ascendante, et tous font des mariages

41. Yves F. ZOLTVANY, « Le Ber, Jacques » [1969], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_ber_jacques_2F.html.

42. Il demeure notamment au fort de La Prairie de la Magdeleine. Voir BAnQ, greffe Pierre Raimbault, 20 septembre 1725 : Vente d'un reste de terre par Pierre Pepin dit Laforce, maître arpenteur juré du Roi et Michelle Leber, son épouse, demeurant au Fort de La Prairie de la Magdelaine, à Joseph Robidou.

43. BAnQ, greffe Antoine Adhémar, 5 juillet 1713 : Vente d'une terre par Étienne Volant de Radisson à Pierre Pepin de Laforce, garde-magasin, du fort de Pontchartrain de St Louis ; BAnQ, greffe Guillaume Barette dit Courville, 30 novembre 1714 : Contrat de mariage entre Pierre Pepin dit Laforce, magasinier du Roi, de Chambly, et Michelle Leber, native de la paroisse de La Prairie de la Magdeleine ; BAnQ, greffe Jean-Baptiste Adhémar, 26 juin 1736 : Vente de terre par Nicolas Varin, habitant et Marie Dumay, son épouse, à Pierre Pepin dit Laforce, garde-magasin du Roi au fort de Niagara et Michelle LeBer, son épouse ; BAnQ, Fonds Conseil souverain (TP1), Jugements et délibérations (S28), 9 octobre 1752 (pièce P20811) : Appel mis à néant dans le cause opposant François Chevrier, marchand de Lachine, à Pierre Pepin dit Laforce, garde-magasin du Roi au fort de la Présentation.

avantageux en s'alliant aux Rouer de Villeray[44], Saillant de Collégien[45], Limoges[46], Tessier[47] et Papin[48]. Le dernier fils, René-Hippolyte, époux de Madeleine Corbin – fille d'un riche marchand de Québec – a gravé son nom dans les livres d'histoire canadienne.

René-Hippolyte Pépin dit Laforce, un héros canadien

René-Hippolyte Pépin dit Laforce (1728-1802), arrière-grand-père de Jean Langevin, s'est impliqué dans la guerre de Sept Ans à titre de capitaine de navire, parallèlement à sa carrière de négociant. Emprisonné en Virginie à la suite de l'échec de l'expédition Jumonville en 1755 avec son frère Michel, il fut libéré l'année suivante et reprit du service pour le roi de France en tant que commandant d'une frégate sur le lac Ontario. Le choc de la cession de la Nouvelle-France passé, il offre ses services à la Couronne britannique contre les Américains, et pour l'occasion, sera nommé commandant de toutes les opérations navales. Il sert également comme officier de milice et juge de paix à Québec durant le régime britannique. Héros tant des camps français que britannique, Pépin dit Laforce a marqué l'imaginaire de ses contemporains[49]. Jean Langevin ne manque pas lui-même de souligner la superbe de son aïeul : c'est d'ailleurs le seul de ses ancêtres maternels auquel il réserve plusieurs lignes dans ses notes sur Beauport[50].

La réputation et les exploits de René-Hippolyte facilitent l'insertion de sa progéniture dans les premières sociétés de l'époque. Ses filles

---

44. Marie-Josèphe Pépin dite Laforce convole avec l'officier militaire Benjamin Rouer de Villeray, responsable du poste d'Ouinipigon. Voir BAnQ, greffe Louis-Claude Danré de Blanzy, 13 juin 1745 : Procuration de Benjamin Rouer de Villeret, écuyer, officier d'un détachement des troupes de la Marine et commandant pour le Roi au poste du Ouinipigon, à Marie-Josèphe Pepin dit Laforce, son épouse.

45. Véronique Pépin dite Laforce épouse Jean-Antoine Saillant de Collégien (1750), notaire à Québec.

46. Michel Pépin dit Laforce, écrivain du roi et garde-magasin du roi aux forts de St-Frédéric (auj. limites du Vermont et de N.Y., comté d'Essex) et Duquesne de la Belle-Rivière (auj. Pittsburgh), s'unit à Agathe Limoges (1744), fille du premier capitaine de milice de Terrebonne.

47. Louise Pépin dite Laforce épouse Louis Tessier, dont la famille verse dans le commerce des fourrures.

48. Marguerite Pépin dite Laforce prend le notaire et commerçant Joseph-Alexandre Papin pour mari, lequel aura par la suite une carrière de négociant dans la région de Saint-Louis (É.-U.). Voir notamment BAnQ, greffe François Simonnet, 13 octobre 1755 : Procuration de Joseph-Alexandre Papin, notaire royal, à Marguerite Pepin dit Laforce, son épouse, de la ville de Montréal sur la place du Marché.

49. Voir Yvon DESLOGES, « Laforce, René-Hippolyte » [1983], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/laforce_rene_hippolyte_5F.html.

50. J. LANGEVIN, *Notes sur les archive*, p. 250.

Elisabeth-Anne et Madeleine épousent des commerçants bien en vue de la région de Montréal, Charles Larrivée[51] et Charles Lusignani[52] ; Marie-Josèphe s'unit de son côté à René-Augustin Langlois dit Germain, un marchand qui devint l'un des premiers libraires francophones de la ville de Québec[53] ; quant au mari de Marguerite, Pierre Boucher, il appartient à une célèbre famille de navigateurs[54].

Le bagout du grand-père Pierre, la finesse de la mère Sophie

Le fils de René-Hippolyte, Pierre Pépin dit Laforce – grand-père de Jean Langevin – est admis au notariat en 1798. La même année, il épouse Antoinette Limoges[55], fille du premier capitaine de milice de Terrebonne.

Le notaire ouvre une étude dans cette même localité et trouve également son chemin dans le corps des officiers de milice. Il termine sa carrière avec le grade de lieutenant-colonel et bénéficie de diverses commissions de la part des autorités britanniques. Il poursuit en ce sens la tradition familiale, à savoir le service public et la prise des armes sous le drapeau. Philippe Aubert de Gaspé, dans ses *Mémoires*, décrit avec affection cet homme qu'il a pu apprécier de près :

> Je classe le major Pierre Laforce parmi mes jeunes contemporains, quoiqu'il fût plus âgé que moi et que tous ceux dont j'ai parlé, par la raison très simple que cet aimable gentilhomme semblait n'avoir jamais vieilli […]. Peu de mystificateurs ont possédé les talents variés de notre ami[56].

---

51. RFD, paroisse de Notre-Dame de Montréal, 19 juin 1799 : Mariage de Charles Larrivée, négociant de Montréal, et Elisabeth-Anne Pepin dite Laforce.

52. BAnQ, greffe de Pierre-Louis Descheneaux, 4 mars 1789 : Contrat de mariage entre Charles Lusignani, négociant, de la ville de Montréal, et Madeleine Pepin dite Laforce.

53. Voir RFD, paroisse de Notre-Dame de Québec, 24 juin 1799 : Mariage entre René-Augustin Langlois dit Germain, négociant de la ville de Québec, et Marie-Josèphe Pepin dit Laforce, du même endroit. Sur Langlois dit Germain, voir Claude GALARNEAU, « Langlois, dit Germain, Augustin-René » [1985], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/langlois_augustin_rene_8F.html.

54. BAnQ, greffe de Pierre-Louis Descheneaux, 25 novembre 1787 : Contrat de mariage entre Pierre Boucher et Marguerite Pepin dite Laforce. Sur François Boucher, voir Roch LAUZIER, « Boucher, François » [1983], dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/boucher_francois_5F.html.

55. Pierre Pépin dit Laforce et Antoinette Limoges seront les parrain et marraine du futur évêque. Jean Langevin sera proche de sa grand-mère, qui cohabite avec lui un certain temps lorsqu'il tient la cure de Sainte-Claire.

56. Philippe AUBERT DE GASPÉ, *Mémoires*, édition établie, présentée et annotée par Marc-André BERNIER et Claude LA CHARITÉ, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, p. 310.

Figure 2. Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, fonds Viger-Verreau, « Le Major Pierre Laforce », O297, p. 15.

Figure 3. BAnQ (Québec), Fonds J. E. Livernois Ltée, « Angélique-Antoinette Limoges, Mme Pierre Laforce », J. B. Livernois Photographe Québec [vers 1830], P560, S2, D1, P586.

Et plus loin :

> Le sang des braves coulait dans les veines du major Laforce : son oncle paternel s'était distingué par de nombreux faits d'Armes avant la Conquête ; les annales du Canada en font foi. Son père fut un des plus braves défenseurs de la ville de Québec pendant les deux sièges de 1759 et 1775 ; sa mère même avait des sentiments de patriotisme exaltés […]. Cet homme si gai, si spirituel, cet homme aussi loyal envers la couronne d'Angleterre qu'il était patriote sincère et attaché à son pays pensa néanmoins succomber sous la tyrannie du gouvernement pendant l'administration du chevalier Craig. Incarcéré à Montréal pour ses opinions politiques […] il faillit mourir dans un cachot des mauvais traitements qu'on lui fit subir […] il fut aux portes de la mort et ne dut la vie qu'à son tempérament de fer et à la trempe de son âme[57].

Le greffe de Pierre Laforce montre d'ailleurs quelques passages à vide qui correspondent à autant d'épisodes obscurs de son parcours, dont celui relatif à son emprisonnement pour trahison évoqué par Aubert de

57. P. AUBERT DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 318-319.

Gaspé[58]. À la suite de sa participation à la guerre de 1812-1814 comme officier, sa carrière de notaire semble en suspens ; on le retrouve à Québec quelques années plus tard où il reprend du service[59].

Le couple Pépin-Laforce/Limoges ne produit qu'une seule héritière, Sophie Laforce, née en 1800 à Terrebonne, future mère de l'évêque Jean Langevin. Laissant sa mère dans son bourg natal, elle rejoint son père à Québec en 1818, où, pour reprendre ses propres mots, « elle se rend utile » et intègre avec aisance les réseaux sociaux tissés par son père, se qualifiant « d'aussi fine que lui[60] ». Sa correspondance montre qu'elle fréquente les femmes les plus en vue de son époque. C'est d'ailleurs par l'entremise de ces mêmes réseaux de la petite bourgeoisie québécoise qu'elle rencontre le commerçant Jean Langevin, son futur époux[61].

Figure 4. BAnQ (Québec), Fonds J. E. Livernois Ltée, « Sophie-Scholastique Laforce (Madame Jean Langevin) », Livernois et Bienvenu, [vers 1860], P560, S2, D1, P622.

58. Selon les annotations critiques de Marc André Bernier et Claude La Charité, le notaire Laforce aurait été arrêté en 1810. Dans son greffe déposé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, aucun acte n'a d'ailleurs été rédigé entre le 16 juillet 1810 et le 16 janvier 1811. Voir P. AUBERT DE GASPÉ, *Mémoires*, p. 541.

59. Voir Georges AUBIN et Renée BLANCHET, *Portraits de femmes au XIXe siècle*, Québec, Septentrion, 2009, p. 45.

60. G. AUBIN et R. BLANCHET. *Portraits de femmes*, p. 45.

61. G. AUBIN et R. BLANCHET, *Portraits de femmes*, p. 45-47.

Les membres influents de la classe politique de l'époque se mobilisent à ses obsèques en 1868. À cette occasion, furent notamment présents l'Honorable Joseph-Édouard Cauchon, président du Sénat du Canada, l'honorable René-Édouard Caron, juge de la Cour supérieure, l'honorable Pierre-Olivier Chauveau, premier ministre de la Province de Québec, et l'honorable Ulric-Joseph Tessier, sénateur[62].

* * *

Du syndic Guillaume au capitaine de milice Pierre, en passant par le garde-magasin du roi Pierre fils, le commandant René-Hippolyte et le notaire Pierre, l'ascendance maternelle de l'évêque Jean Langevin laisse découvrir un réseau qui gravite près des centres de pouvoir régionaux et nationaux. Suivre le parcours de la famille Pépin dit Laforce, c'est ni plus ni moins retracer l'histoire des réseaux de gouvernance de la colonie canadienne. Les Pépin dit Laforce font partie des réseaux de confiance qui renferment une partie de la *mémoire du pouvoir* utile aux autorités en place, accumulée au fil des générations. Il s'agit à la fois d'une compétence et d'une légitimité acquise dans l'*être*. Leur profil est celui des élites de premier plan : grands propriétaires terriens, intégrés aux puissants réseaux de commerce et des réseaux familiaux de premier plan, ils entretiennent un rapport étroit aux institutions et aux autorités gouvernementales. Cet héritage familial participe donc ici à créer des conditions d'accès au pouvoir plus que favorables pour Jean Langevin et ses frères. À ce titre, des parallèles peuvent certainement être tracés avec les dynasties « patriciennes » mises en scène par l'historien Brian Young[63] ; le cercle de Langevin participe au même mouvement de transmission du témoin du pouvoir, à la fois silencieux et irrévocable.

Conclusion

Au moment où la famille Bergevin intègre l'élite bourgeoise de Québec, elle abandonne son patronyme d'origine au profit du surnom Langevin. Les fils de Jean-Barthélémy Bergevin dit Langevin et Françoise Villers (grands-parents de l'évêque) voient leurs enfants prendre maris et femmes sous le nom de Langevin, marquant ainsi leur ascension sociale et leur intégration à de nouveaux réseaux, facilitées par les secondes noces

62. Voir RFD, paroisse de Notre-Dame de Québec, 12 novembre 1868 : Sépulture de Sophie-Scholastique Laforce.

63. Brian YOUNG, *Patrician Families and the Making of Quebec*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014, 452 p.

de la mère avec le marchand François Huot. D'ailleurs, la rencontre des familles Bergevin dit Langevin et Pépin dit Laforce ne tient évidemment pas qu'au hasard : René-Hippolyte Pépin dit Laforce et Auguste-Jérôme Raby (beau-père de Charles-François Langevin à compter de 1813) représentaient tous deux des personnages incontournables dans la confrérie des pilotes du fleuve Saint-Laurent à la fin du XVIIIe siècle. Quelques années plus tard, la petite-fille de René-Hippolyte épousait le frère de Charles-François Langevin prénommé Jean[64]. Fruit de cette union, le futur évêque Jean Langevin doit composer avec ces mémoires familiales : celle des Bergevin – devenus Langevin –, et celle des Pépin dit Laforce – devenus Laforce par l'usage.

Conscient du poids de ces héritages, Jean choisit de pérenniser le prénom de Laforce – qu'il avait reçu à la naissance – en l'intégrant dans sa signature officielle : « Jean Pierre François Laforce Langevin ». En retenant le patronyme de sa mère, Langevin rappelle le capital symbolique des Laforce – une pratique peu commune à cette époque. Hector-Louis agit dans le même sens : son fils unique portera lui aussi le prénom de « Laforce », et il usera de son influence pour qu'un canton soit nommé à la mémoire des Laforce[65]. Cette signature inscrit stratégiquement leur famille dans un réseau social influent et souligne la filiation des Langevin à une famille prestigieuse qui occupe une place privilégiée dans l'histoire canadienne. Cette volonté de se rattacher à une chaîne de sens familiale, à une mémoire qui *incarne* le pouvoir, « accomplit la même fonction symbolique que le patrimoine matériel », comme le souligne Caroline-Isabelle Caron pour l'époque ultérieure[66]. Jean Langevin participe d'ailleurs de manière directe à entretenir cette mémoire, à « écrire sa famille », à l'ancrer dans l'Histoire.

La participation de Jean Langevin à l'un des premiers réseaux d'influents est un privilège dont il semble parfaitement conscient ; sa pratique testamentaire nous indique par exemple un souci minutieux de redistribuer la richesse dans son propre réseau[67], de manière à favoriser les membres de sa famille et ses proches, comme l'avaient fait ceux qui ont contribué à le propulser sur le trône de l'évêché de Rimouski. Charles

64. Jean Langevin père avait jadis travaillé comme commis chez le marchand Louis Turgeon (1730-1800), beau-père d'Augustin-Jérôme Raby. Voir BAnQ, Fonds famille Hector-Louis Langevin (P134), boîte 45, notes sur la famille.

65. Voir BAnQ, Fonds famille Hector-Louis Langevin (P134), boîte 45, 17 octobre 1866 : Lettre d'Hector-Louis à Madame Langevin (Sophie Laforce, sa mère).

66. C.-I. CARON, « Patrimoine, généalogie et identité ».

67. Voir notamment le contenu de ses testaments. Voir BAnQ, greffe Pierre-Louis Gauvreau, 29 juin 1868, 20 mai 1875 et 3 avril 1883 : Testaments de Jean Langevin.

Guay, dans sa *Chronique de Rimouski* de 1873, souligne que Langevin est « d'une grande intimité avec le surintendant de l'éducation et les honorables ministres[68] ». Homme de coulisses, bien au fait des enjeux à la fois locaux, régionaux et nationaux, il possède une intelligence du pouvoir qui n'est pas le fruit du hasard, et certainement pas celui d'une « génération spontanée » ; cette connaissance et cette expérience s'inscrivent plutôt dans un mouvement plus large qui est celui des premiers réseaux élitaires des colonies d'Amérique, duquel lui et ses frères sont les héritiers.

68. Charles GUAY, *Chronique de Rimouski*, Québec, Imprimeur P.-G. Delisle, 1873, vol. 2, p. 320.